

# DANS LES DÉPARTEMENTS

## PARIS (75)

	VARIATION 19/18
83 803 chambres, 52,9 % du parc régional	
48,1% des arrivées	
17,0 millions d'arrivées	+1,0 %
38,0 millions de nuitées	+0,7 %
Durée de séjour : 2,2 nuits	0,0 nuit
Taux d'occupation : 78,1%	-1,6 point
Clientèle internationale : 66,3 %	-1,7 point

## SEINE-ET-MARNE (77)

	VARIATION 19/18
15 104 chambres, 9,5 % du parc régional	
14,1% des arrivées	
5,0 millions d'arrivées	-1,2 %
9,7 millions de nuitées	-4,0 %
Durée de séjour : 1,9 nuit	-0,1 nuit
Taux d'occupation : 78,0 %	+0,3 point
Clientèle internationale : 57,1%	-1,4 point

## HAUTS-DE-SEINE (92)

	VARIATION 19/18
15 940 chambres, 10,1% du parc régional	
9,0 % des arrivées	
3,2 millions d'arrivées	+3,9 %
6,0 millions de nuitées	+2,6 %
Durée de séjour : 1,9 nuit	0,0 nuit
Taux d'occupation : 69,8 %	-1,6 point
Clientèle internationale : 43,6 %	-1,4 point

## SEINE-SAINT-DENIS (93)

	VARIATION 19/18
11 632 chambres, 7,3 % du parc régional	
8,0 % des arrivées	
2,8 millions d'arrivées	-3,0 %
5,0 millions de nuitées	-3,3 %
Durée de séjour : 1,8 nuit	0,0 nuit
Taux d'occupation : 73,5 %	-1,0 point
Clientèle internationale : 40,2%	-0,5 point

## VAL D'OISE (95)

	VARIATION 19/18
10 341 chambres, 6,5 % du parc régional	
7,6 % des arrivées	
2,7 millions d'arrivées	-0,7 %
4,1 millions de nuitées	-1,3 %
Durée de séjour : 1,5 nuit	0,0 nuit
Taux d'occupation : 73,1%	-2,3 points
Clientèle internationale : 32,9 %	-1,4 point

## VAL-DE-MARNE (94)

	VARIATION 19/18
8 111 chambres, 5,1 % du parc régional	
5,5 % des arrivées	
1,9 million d'arrivées	-0,1%
3,4 millions de nuitées	-0,3 %
Durée de séjour : 1,7 nuit	0,0 nuit
Taux d'occupation : 73,5 %	-1,2 point
Clientèle internationale : 35,9 %	-2,0 points

## YVELINES (78)

	VARIATION 19/18
7 526 chambres, 4,7% du parc régional	
4,3% des arrivées	
1,5 million d'arrivées	-5,7 %
2,5 millions de nuitées	-6,2 %
Durée de séjour : 1,7 nuit	0,0 nuit
Taux d'occupation : 63,1%	-2,4 points
Clientèle internationale : 27,0 %	-2,4 points

## ESSONNE (91)

	VARIATION 19/18
6 089 chambres, 3,8 % du parc régional	
3,4% des arrivées	
1,2 million d'arrivées	-4,4 %
2,0 millions de nuitées	-4,1 %
Durée de séjour : 1,7 nuit	0,0 nuit
Taux d'occupation : 64,1%	-2,9 points
Clientèle internationale : 21,8 %	-1,7 point

La part de la clientèle internationale (en %) est calculée à partir des nuitées.  
 En 2019, l'INSEE a procédé à un changement méthodologique pour l'Enquête de Fréquentation Hôtelière. Les données présentées ici ne sont donc pas comparables à l'édition 2019 "Repères de l'activité touristique".  
 Sources : CRT Paris Île-de-France - DGE - INSEE.